

Atelier régional

# La conservation des habitats fauniques en terres privées :

## Comment est-elle perçue par les acteurs impliqués?

**Cahier du  
participant**

20 mars 2019

Centre culturel et  
Communautaire  
de la Pointe-Valaine

85, rue d'Oxford  
Otterburn Park, J3H1H3



## Mot de bienvenue

---

Chers invités,

C'est avec grand plaisir que l'équipe de la Chaire de recherche sur les Enjeux Sociaux de la Conservation et l'équipe du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie vous accueillent à cet atelier qui porte sur l'acceptabilité sociale des mesures de conservation des habitats fauniques en terres privées. Peu importe votre secteur d'activité, vos objectifs pour la journée, et votre relation avec le monde de la conservation, soyez les bienvenus! Votre participation à cet atelier est fondamentale afin d'amener une meilleure compréhension des enjeux sociaux reliés, de près ou de loin, au monde de la conservation en terres privées.

Aujourd'hui, nous espérons que les conférences et les séances de discussion mèneront à des dialogues constructifs basés sur l'écoute, le partage et la compréhension des autres, et orientés vers la recherche de solutions. Pour tirer le plein bénéfice de l'atelier d'aujourd'hui, nous sollicitons vos perceptions et opinions honnêtes, quelles qu'elles soient, afin de bien comprendre quels sont les ponts, mais aussi les barrières sociales qui peuvent se manifester lors de la mise en œuvre de mesures de conservation. Nous souhaitons que le dialogue s'établisse dans un climat informel et amical, et dans le respect mutuel de nos visions respectives. Vous seuls pouvez réellement nous aider à broser un



portrait global des enjeux sociaux reliés à la conservation en terres privées tel qu'il est à ce jour au Québec.

Ainsi, de la part de toute l'équipe de la Chaire et du CRE Montérégie, nous vous souhaitons une très agréable journée, ainsi qu'un atelier aussi instructif que constructif.



**Andréanne Paris**  
Directrice générale,  
Conseil régional de  
l'environnement de la  
Montérégie



**Jean-François Bissonnette**  
Université Laval



**Sophie Calmé**  
Université de Sherbrooke



**Konstantia Koutouki**  
Université de Sherbrooke



**Katrine Turgeon**  
Université du Québec en  
Outaouais

**Co-titulaires de la Chaire de  
recherche sur les enjeux  
sociaux de la conservation**



## Table des matières

---

Mot de bienvenue .....	1
Programmation .....	4
Mise en contexte .....	5
Objectifs de l'atelier.....	5
Le CSBQ .....	6
Le CRE Montérégie .....	6
Présentation – Portrait des actions de la conservation au niveau régional .....	7
Conférence – Mobilisation sociale .....	9
Bloc 1 – Les ponts et barrières vis-à-vis de la conservation des habitats fauniques en terres privées.....	11
Bloc 2 – Les enjeux sociaux de la conservation, selon deux thématiques choisies.....	17
Bloc 3 – Les outils de la conservation .....	19
Lexique .....	22



## Programmation

---

- 9h00-9h20 **Mot de bienvenue**  
Présentation du projet de Chaire, de l'atelier et de la conservation CSBQ
- 9h20-10h00 **Présentation**  
Portrait des actions de la conservation au niveau régional  
*Andréanne Paris, CRE Montérégie*
- 10h00-10h45 **Conférence**  
Mobilisation sociale  
*Aurélié Sierra, consultante et sociologue de l'environnement*
- 10h45-11h15 *Pause café*
- 11h15-12h00 **Bloc de discussion 1**  
Les enjeux sociaux de la conservation – ponts et barrières
- 12h00-13h00 *Dîner*
- 13h00-13h55 **Bloc de discussion 2**  
Groupes de discussion
- 13h55-14h10 *Pause rafraichissements*
- 14h10-15h00 **Bloc de discussion 3**  
Les outils et mesures de conservation
- 15h00-15h30 **Retour sur les discussions et mot de clôture**





## Mise en contexte

---

Cet atelier consultatif est organisé par des chercheurs du Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie), dans le cadre de la création de la Chaire de recherche sur les Enjeux Sociaux de la Conservation. Cette dernière sera axée sur l'acceptabilité sociale des mesures de conservation des habitats fauniques en terres privées.

## Objectifs de l'atelier

---

L'atelier permettra d'une part aux acteurs présents - organismes de conservation, municipalités, élus municipaux, regroupements ou représentants de propriétaires, regroupements de citoyens impliqués, aménagistes, etc. - de faire entendre leur voix et leurs opinions par rapport aux enjeux sociaux de la conservation, que ces enjeux soient liés aux mesures de conservation comme telles, à des problèmes de communication, à des conflits territoriaux ou autres. D'autre part, cette rencontre permettra aux chercheurs de comprendre les opinions différentes comme divergentes dans le domaine de la conservation afin d'en analyser le caractère social, de comprendre le rôle et l'opinion des différents acteurs, les divers modes de gouvernance ainsi que les opportunités et les contraintes qui en découlent.

Des conférences sont offertes durant la première partie de l'atelier, dressant un portrait des efforts et des acteurs de la conservation au niveau régional. Les participants auront ensuite l'occasion d'échanger leurs opinions, leurs points de vue et leurs expériences sur les principaux



enjeux associés à la conservation et à la gestion du territoire dans un contexte convivial.



## Le CSBQ

---

Le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) regroupe plus de 120 chercheurs d'avant-garde tant au niveau national qu'international, au sein d'un partenariat entre 8 institutions académiques, une institution publique et un ministère fédéral. Le CSBQ met en commun les infrastructures à la fine pointe de la technologie et les stations de recherche disponibles des institutions membres et en facilite ainsi l'accès pour tous les membres, chercheurs et étudiants. Une telle intégration des ressources en commun favorise les recherches multidisciplinaires et multi-niveau, qui sont nécessaires pour générer les connaissances en biodiversité pertinentes au niveau régional.



## Le CRE Montérégie

---

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) est un organisme sans but lucratif né de l'initiative du milieu, en 1989 dans le but de répondre à un besoin de concertation en environnement dans la région. La mission du CRE Montérégie est de soutenir le développement durable et de favoriser la protection de l'environnement en Montérégie.



## Présentation – Portrait des actions de la conservation au niveau régional

---

Par Andréanne Paris, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

### Biographie du conférencier

Madame Paris est biologiste de formation et détentrice d'une maîtrise en sciences de l'environnement. Elle a travaillé au sein de Conservation de la nature Canada, la direction régionale du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ainsi que du Groupe de concertation des bassins versants de la région Bécancour (GROBEC). Elle travaille maintenant depuis 2 ans au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie en tant que directrice générale.

### Résumé de la conférence

L'objectif de cette première conférence est de faire un survol de la région de la Montérégie d'un point de vue de ses milieux naturels et, plus particulièrement, de la conservation de ces derniers. Ce vaste territoire riche en biodiversité est soumis à de nombreuses pressions et enjeux rendant parfois difficile la cohabitation des usages. Cependant, la région est aussi riche en acteurs de la conservation qui ont permis au fil des ans de réaliser de nombreux projets allant de l'acquisition de connaissance, à l'élaboration de plans de conservation et en passant par la protection et la mise en valeur de nos milieux naturels.





## Conférence – Mobilisation sociale

---

Par Aurélie Sierra, consultante et sociologue de l'environnement

### **Biographie de la conférencière**

Madame Sierra a travaillé plusieurs années au sein de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et, depuis 6 ans, elle accompagne des organismes de conservation (Conservation de la nature Canada, Nature-Action Québec, Éco-corridors Laurentiens, etc.) des groupes d'agriculteurs (à travers AcadieLab et Rang3), des MRC (du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides et de l'Outaouais) pour la planification et l'animation de leurs démarches collaboratives.

### **Résumé de la conférence**

Dans un objectif de collaboration et de mobilisation, certains fonctionnements humains seront décortiqués. Des éléments incontournables tels que la planification des projets, l'organisation d'activités participatives ainsi que le lien entre le propriétaire privé et le porteur de projet vous seront également présentés sous la forme d'exemples concrets.





## Bloc 1 – Les ponts et barrières vis-à-vis de la conservation des habitats fauniques en terres privées

---

### Mise en contexte

Les enjeux sociaux de conservation des habitats fauniques en terres privées se retrouvent couramment au cœur de nombreux intérêts représentés par bon nombre d'acteurs différents, issus d'autant de secteurs. Les intérêts respectifs de tous ces acteurs peuvent converger ou diverger, dépendamment des objectifs de chacun, ainsi que de la portée et des implications des projets de conservation mis en branle. Ces convergences et ces divergences peuvent donc influencer positivement comme négativement le succès des mesures de conservation, représentant des enjeux sociaux de taille lors de la mise en œuvre de telles mesures. Il en va de même pour l'ensemble des processus sur lesquels s'appuient les efforts de conservation et de gestion du territoire. En effet, ces processus peuvent représenter autant de ponts que de barrières à la conservation selon leur niveau d'efficience.

L'objectif de ce bloc est donc d'explorer comment les différents acteurs perçoivent les ponts, les opportunités, les avantages, les bons coups, mais également les obstacles, les barrières, les irritants, les échecs ou les injustices vis-à-vis des mesures de conservation des habitats fauniques en terres privées au Québec. En se basant sur leurs propres perceptions et expériences, les participants pourront identifier les points positifs et négatifs de la conservation au sein de sept grandes catégories d'enjeux sociaux décrites ci-dessous :



## ■ Thème 1 - Législation et réglementation

La législation est fondamentale pour la gestion des dossiers de la conservation. Aussi, bien qu'elle soit souvent nécessaire pour une protection adéquate des habitats fauniques, la réglementation en terres privées peut également s'avérer contraignante et devenir une source d'irritants pour les gestionnaires ou les propriétaires fonciers. En outre, la réglementation, si elle est pauvrement adaptée au contexte local, peut faire ressortir d'autres enjeux qui n'avaient initialement pas été identifiés ou prévus par les instances décisionnelles qui en sont responsables. Cette thématique se penche donc sur tous les avantages et tous les inconvénients que peut engendrer la législation sous toutes ses formes.

## ■ Thème 2 - Communication

Les enjeux de communication peuvent se retrouver à la base de nombreux conflits, notamment parce que l'information circule parfois difficilement entre différents paliers administratifs, entre différents secteurs d'activité et entre différents acteurs. L'accès à l'information représente pourtant un élément clé pour bon nombre d'enjeux sociaux et pour bon nombre d'acteurs prenant part à ces enjeux. Cette thématique se penche sur tous les problèmes pouvant être engendrés par une mauvaise communication, mais également sur toutes les opportunités pouvant être créées par de bons outils communicationnels.

## ■ Thème 3 - Répartition des droits et responsabilités pour la gestion du territoire et de la conservation

La gestion du territoire et la gestion des mesures de conservation sont soumis à deux systèmes de gouvernance distincts au sein desquels la répartition





des droits et des responsabilités varie largement. Ces deux systèmes et leur mode de gestion respectif ne s'accordent pas toujours parfaitement ensemble, et la répartition des droits et des responsabilités en leur sein peut elle-même s'avérer problématique pour certains acteurs. La discordance entre la gestion du territoire et la gestion de la conservation peut se retrouver à la source de bon nombre de barrières vis-à-vis la conservation, alors que la cohésion des deux systèmes de gestion en une gouvernance plus unie peut mener à de belles opportunités en matière de conservation et de conciliation des usages du territoire.

#### ■ **Thème 4 - Mobilisation sociale et concertation**

La mobilisation de tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la mise en œuvre de mesures de conservation, et la concertation de ces acteurs pour la réalisation d'un objectif de conservation commun, représente en soit un enjeu social de taille. En raison d'intérêts divergents, de compréhension, de connaissances ou d'interprétations différentes, la concertation entre différents acteurs a le potentiel de freiner significativement les efforts de conservation. Cela dit, cette concertation, si elle est menée adéquatement, peut également servir de pont entre les différents acteurs, permettant de mener à bien les efforts de conservation de façon à ce que tous les acteurs y trouvent leur compte.

#### ■ **Thème 5 - Aménagement du territoire**

L'aménagement du territoire, réalisé par les différentes entités qui le gouvernent ou par les propriétaires fonciers, peut se retrouver à la source de bon nombre d'enjeux. Les intérêts divergents et leur influence sur le développement du territoire peuvent nuire à la conciliation des usages du territoire, et même si un



aménagement permettant à tous les acteurs d'atteindre leurs objectifs en rapport au territoire soit souvent réalisable. Cela dit, la combinaison de différents objectifs associés au territoire en un tout cohérent n'est pas toujours chose aisée. Cette thématique explore donc tout ce qui touche à l'aménagement du territoire comme entité physique et aux enjeux sociaux pouvant en ressortir.

### ■ **Thème 6 - Relations humaines et situation personnelle**

Certains ponts et barrières à la conservation peuvent se manifester de manière plus générale, en fonction, par exemple, de la situation personnelle dans laquelle certains acteurs se perçoivent, de bons rapports ou d'inégalités perçues entre les acteurs et par ceux-ci, du respect mutuel et de la confiance ressentie entre les acteurs, ou de la situation socio-économique des ménages affectés par les mesures de conservation. Cette thématique explore tous ces points qui tournent autour des relations humaines et des situations personnelles de tous et chacun des acteurs.

### ■ **Thème 7 - Financement et processus institutionnels**

Les barrières à la conservation peuvent également être issues de lacunes institutionnelles, tous comme les ponts peuvent être créés par la présence d'institutions adéquates. Les détails et la disponibilité du financement, pour les projets de conservation comme de compensation, la disponibilité du personnel adéquat et son savoir-faire, les mesures d'accompagnement des propriétaires, peuvent tous influencer le succès des mesures de conservation lors de leur mise en œuvre. Les propriétaires désireux de participer aux efforts de conservation ou de trouver un accord pour résoudre les conflits pouvant émerger de





ces efforts peuvent eux-mêmes se laisser encourager par des institutions adéquates, ou se voir confrontés aux institutions défaillantes. Tous ces sujets associés aux institutions sont regroupés au sein de cette thématique.

## Déroulement

1. Les participants seront divisés en 5 groupes, avec environ 8 participants par groupe. Un premier tour de table leur permettra de se connaître, de présenter leur secteur d'activité, ainsi que leur rôle et leur attitude générale vis-à-vis de la conservation. Un tableau sera distribué à chaque table pour les étapes suivantes (10 min.)
2. Les participants auront pour tâche d'apposer sur le tableau les ponts – ou les points positifs – et les barrières – ou les points négatifs – associés aux différents enjeux sociaux de la conservation en terre privée, selon les thématiques identifiées ci-dessus. Cette étape sera réalisée à l'aide de *post-its* colorés en fonction de la catégorie d'acteurs dont les participants seront issus. Si les participants le désirent, les commentaires pourront être anonymes (collés à l'envers) (15 min.)
3. Les animateurs de groupes auront pour tâche d'identifier un ou deux « *hotspots* » sur la matrice et d'inviter les participants à approfondir sur le sujet, à émettre leurs opinions et leurs perceptions, notamment par l'entremise d'expériences personnelles. Ces premières discussions permettront de mettre la table pour le deuxième bloc de l'atelier (20 min.)



Réglementation et législation	Communication	Répartition des droits et responsabilités	Mobilisation sociale et concertation	Aménagement du territoire	Relations humaines et situation perso.	Financement et processus institutionnels	Autre(s)
Pons, points positifs				Barrières, points négatifs			

Tableau 1: Les ponts et les barrières de la conservation selon sept grandes catégories d'enjeux sociaux



## Bloc 2 – Les enjeux sociaux de la conservation, selon deux thématiques choisies

---

### Mise en contexte

Les ponts et les barrières vis-à-vis de la conservation des habitats fauniques en terres privées varient forcément d'une région à l'autre, et il est essentiel de bien comprendre comment et pourquoi certains types d'enjeux sociaux ressortent davantage dans certains contextes. Aussi, dans le cadre de cette séance, les deux thématiques ayant reçu la plus grande attention dans le bloc de discussion précédent seront reprises ici à des fins d'approfondissement par les participants.

### Déroulement

1. En basant l'exercice sur les grandes thématiques préétablies, les deux thématiques les plus populaires parmi les ponts et les barrières identifiés par les participants dans les discussions précédentes seront identifiées ici. Ces deux thématiques constitueront le cœur des discussions subséquentes pour l'ensemble des participants.
2. Les participants se réuniront au sein des mêmes 5 groupes. Les animateurs auront pour tâche d'entamer les discussions sur les deux thématiques choisies. Chaque discussion prendra 25 minutes, et pourra inclure opinions/résumés/expériences/ solutions prometteuses présentés par les participants.





## Bloc 3 – Les outils de la conservation

---

### Mise en contexte

Différents outils et différentes mesures sont utilisés pour favoriser la conservation des habitats fauniques en terres privées. Le niveau de protection, l'efficacité de cette protection, le niveau d'engagement des différents acteurs, et la portée de tels outils varient largement selon le type d'outil utilisé.

Les avantages et les inconvénients associés à cette large gamme d'outils se font ressentir différemment selon les acteurs. Les avantages et les inconvénients sont donc largement variables selon la perception des acteurs, leurs intérêts, et leur rôle dans la mise en œuvre des mesures de conservation. Chaque outil demeure pourtant pertinent lorsqu'utilisé dans un contexte approprié. La mise en œuvre des mesures de conservation se doit donc d'être explorée davantage afin de comprendre l'attitude des différents acteurs vis-à-vis de ces mesures, et selon le contexte.

### Déroulement

1. Les tables de discussion seront ici séparées en quatre thématiques, avec une table pour chaque type d'outil de conservation choisi. Les quatre thématiques seront : la sensibilisation et l'éducation en matière de conservation; la conservation volontaire; la compensation monétaire et les autres outils financiers, ainsi que ; la législation et les outils juridiques, sous l'angle de l'imposition légale et des différents niveaux de restriction possibles pour amener les acteurs à respecter les règles établies.



2. Les participants auront l'occasion de participer à trois brèves discussions de 10 minutes, à trois tables différentes, chacune portant sur un type d'outil spécifique de la conservation. Les participants pourront partager leurs opinions, leurs expériences, leur enthousiasme ou leurs inquiétudes vis-à-vis de ces outils.
3. Pour clore la discussion, les participants pourront - encore une fois à l'aide de post-its colorés selon la catégorie d'acteurs dont ils sont issus - indiquer sur une affiche les avantages et les inconvénients qu'ils perçoivent pour chaque type de mesure de conservation présenté.



Inconvénients	Avantages	
		Sensibilisation & éducation
		Conservation volontaire
		Compensation & outils financiers
		Règlementation & outils juridiques
		Autre(s)

Tableau 2: Les avantages et inconvénients associés aux mesures et outils de la conservation



## Lexique

---

**Acceptabilité sociale** : Ensemble des caractéristiques qui font que l'exploitation d'une ressource naturelle est jugée comme étant potentiellement acceptable par une communauté.

**Acteur** : Individu, groupe ou organisation qui possède un intérêt plus ou moins direct dans un projet, une activité ou au sein d'un enjeu, ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises ou des activités réalisées dans ce cadre.

**Attitude** : Disposition d'esprit, favorable, défavorable ou entre les deux, à l'égard d'une personne, d'un objet ou d'une situation.

**Compensation** : Dans le cadre de la conservation, peut se référer à :

- a) Une somme d'argent versée à un propriétaire pour compenser les pertes financières entraînées par la protection des habitats fauniques et des espèces sur ses terres.
- b) La protection d'écosystèmes naturels donnés sur les terres d'un propriétaire foncier comme mesure compensatoire pour la destruction ou la dégradation d'autres écosystèmes similaires situées sur les terres du dit propriétaire.

**Concertation** : Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.

**Connectivité** : La connectivité écologique désigne la connexion établie entre différentes aires naturelles de façon à établir un réseau nécessaire au fonctionnement, à la stabilité et à la résilience des écosystèmes et des espèces qu'ils abritent.





**Conservation** : Ensemble de pratiques comprenant la protection, la restauration et l'utilisation durable et visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques au bénéfice des générations actuelles et futures.

**Conservation volontaire** : Mesure de conservation au sein de laquelle un propriétaire foncier protège volontairement une partie ou l'intégrité des écosystèmes naturels qui se retrouvent sur ses terres.

**Écosystème** : Ensemble formé par des organismes vivants et l'environnement non vivant dans lequel ils évoluent.

**Engagement** : Situation d'un individu qui adopte volontairement un comportement donné.

**Enjeu social** : Dans le cadre de la conservation, désigne l'ensemble des facteurs sociaux qui sont affectés, positivement ou négativement, par les mesures de conservation et leur mise en œuvre.

**Gouvernance** : Manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités d'un pays, d'une région, d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique.

**Habitat faunique** : Milieu naturel dans lequel une ou plusieurs espèces animales particulières trouvent les éléments nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux en matière d'abri, d'alimentation et de reproduction.

**Intendance** : Désigne la planification, la gestion et l'utilisation qui est faite d'une entité ou d'un territoire.

**Législation** : Ensemble des lois d'un État.



**Mobilisation sociale :** Processus utilisant la communication pour rallier un grand nombre d'acteurs à une cause commune ou à un objectif commun.

**Perception :** Représentation mentale d'un objet ou d'une situation donnée, effectuée en relation avec l'expérience et la pensée.

**Réglementation :** Ensemble des dispositions d'une loi, d'un règlement, d'un décret ou d'une directive gouvernementale, qui imposent des obligations aux citoyens, aux municipalités ou à d'autres groupes assujettis.







## Atelier régional

La conservation des  
habitats fauniques en  
terres privées :

Comment est-elle  
perçue par les acteurs  
impliqués?

Organisé par



CRE MONTÉRÉGIE